



FICHE D'ANNONCE PROFESSIONNELLE

Identification du poste	Assistant Spécialisé à Temps Partagé en PSYCHIATRIE
Situation du lieu d'exercice	ALSACE <ul style="list-style-type: none">◆ Brumath◆ Bischwiller
Type d'installation	Temps partagé entre : <u>Etablissement 1 (employeur) : EPSAN</u> Pôle G01 Chef du service : Dr Claude RANDRIANARISOA Quotité : 50% <u>Structure 2 : CH Départemental de Bischwiller</u> Pôle médecine et réadaptation Chef du service : Dr CROITORU Pôle Hébergement et soins gériatriques Chef du service : Dr ANDRIANASOLO Quotité : 50%
Date de démarrage de l'exercice	Immédiatement
Conditions d'exercice	Conditions / Profil : <ul style="list-style-type: none">▪ Etre en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)▪ Avoir soutenu sa thèse▪ Etre inscrit à l'Ordre des Médecins + N°RPPS Spécialité concernée : Psychiatrie (Filière de géronto-psychiatrie) Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions : <ul style="list-style-type: none">● Activités cliniques<ul style="list-style-type: none">▪ <u>Sur le EHDB</u> : activité de liaison et participation institutionnelle : au court séjour gériatrique et SSR ainsi que sur l'EHPAD et l'USLD▪ <u>Sur l'EPSAN</u> : Intervention à l'unité intersectorielle de géronto-psychiatrie du territoire 1 et en extrahospitalier aux CMP/HJ de Bischwiller et Wissembourg▪ Lien entre l'EHDB et l'EPSAN concernant l'organisation des hospitalisations L'assistant sera, à chaque fois, supervisé par le praticien hospitalier référent du service dans lequel il intervient.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Activités pédagogiques Encadrement de l'interne de spécialité du pôle G01 dans le champ de la géro-psycho-geriatrie. ● Activités de recherche Participation à des projets de recherche clinique et publication des activités de recherche dans des revues scientifiques. ● Participation à des activités d'enseignement Séances de bibliographie et réunion de dossiers concernant les problématiques de la psychiatrie des sujets âgés (psychose vieillissante, mise en institution...) ● Activités transversales Intégration dans le réseau gériatrique et médico-social du bassin de vie dépendant du pôle G01 (CH de Wissembourg, équipe mobile de gériatrie du CH de Haguenau, EHPAD, Equipe de MAIA...). <p>Liens avec le projet médical partagé du GHT de rattachement : Projet en lien avec le projet médical partagé du GHT10 (filière psychiatrie)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la prise en charge des personnes âgées présentant des troubles psychiques ▪ Prendre en compte la problématique de la démographie croissante de la population vieillissante ▪ Développer l'interface entre la gériatrie, la psychiatrie, la médecine de ville et les partenaires sociaux
Aides prévues par la structure	/
Aides relatives à l'exercice en zone prioritaire	/
Caractéristiques du territoire d'exercice	<p>Présentation de l'établissement 1, du service concerné... : EPSAN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 sites : Brumath avec 4 pôles concernés, pôle G01 (Bischwiller et Wissembourg), pôle G02 (Saverne), pôle G03 (Haguenau), pôle G05 (Brumath) - Une unité de géro-psycho-geriatrie intersectorielle (35 lits) sur le site de Brumath - Hôpitaux de jour de géro-psycho-geriatrie sur les 4 pôles <p>Présentation de la structure d'accueil N°2, (du service concerné...) : EHDB : 3 pôles cliniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle médecine et réadaptation - Pôle hébergement et soins gériatriques - Pôle accompagnement et Handicap

	<p>Modalités d'organisation de l'activité / du poste : L'assistant interviendra sur le pôle médecine et réadaptation et le pôle hébergement et soins gériatriques à raison de 5 demi-journées. Il sera supervisé par les psychiatres référents intervenant dans le cadre de la liaison et par les praticiens gériatres des services concernés. L'assistant interviendra sur le pôle de psychiatrie du G01 à raison de 5 demi-journées dans l'unité d'hospitalisation de géronto-psychiatrie ainsi que dans les structures extrahospitalières du pôle. Il sera supervisé par les psychiatres référents intervenant dans les unités concernées.</p>
Statut juridique	Centre Hospitalier spécialisé contre la lutte des maladies mentales
Autres précisions	<p>Qu'est-ce qu'un poste d'Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP) ? Le dispositif d'assistant spécialiste à temps partagé est un des leviers au soutien de la démographie médicale sur le territoire du Grand-Est. Ce dispositif permet à des jeunes diplômés, en post-internat de parfaire leur formation de la manière la plus ouverte possible en occupant des postes partagés sur la base de la signature d'une convention d'une durée de deux ans. Ouverts à toutes les spécialités médicales, les postes d'ASTP doivent permettre aux différents acteurs du territoire de répondre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ aux actions de coopération dans lesquelles ils peuvent se trouver engagés, ▶ aux projets médicaux partagés des Groupements Hospitaliers de Territoires devant notamment traduire les objectifs du Projet Régional de Santé, ▶ et au-delà aux projets de Santé de la Région Grand-Est. ▶ Initialement conçu pour des partages de postes inter-établissements hospitaliers, il se trouve désormais étendu au secteur ambulatoire afin de favoriser l'exercice mixte partagé entre le secteur hospitalier et le secteur ambulatoire <p>De manière concrète, ce dispositif favorise l'exercice partagé sur un territoire et l'installation des médecins en Région Grand-Est. Destiné à soutenir la coopération territoriale et médicale ainsi que la participation des jeunes médecins à l'encadrement d'internes et d'étudiants en santé, il tend à aider à la constitution de véritables équipes professionnelles de territoire.</p>
Personne à contacter	<p>Docteur RANDRIANARISOA Chef du pôle G01</p> <p>claude.randrianarisoa@ch-epsan.fr</p> <p>03 88 64 45 35</p>